



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gynécologues

Question écrite n° 77168

Texte de la question

M. Christophe Sirugue attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le nombre insuffisant de nominations d'internes en gynécologie médicale pour l'année universitaire 2014-2015. En effet, les gynécologues médicaux, à côté des gynécologues en obstétrique, promeuvent la contraception, luttent contre les maladies sexuellement transmissibles, développent la prise en charge médicale des troubles gynécologiques de l'après-cinquantaine par des traitements hormonaux et œuvrent à la prévention des cancers féminins. Leur rôle est majeur pour le suivi de la santé gynécologique des femmes, en dehors de la grossesse. Il est donc indispensable d'offrir à toutes les femmes la possibilité de consulter régulièrement ces spécialistes. Or les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous sont tels qu'ils découragent les femmes ou espacent mécaniquement des rendez-vous qui ne devraient pas l'être. Aussi lui demande-t-il si elle entend accroître l'ouverture de postes en internat de gynécologie médicale.

Texte de la réponse

Le numerus clausus en médecine a doublé depuis 1999 : fixé à 3 700 en 1999, il s'est établi à 8 000 en 2015. A terme, cette augmentation du numerus clausus devrait profiter à l'ensemble des disciplines, dont la gynécologie médicale. Le nombre de postes offerts en gynécologie médicale à l'issue des épreuves classantes nationales (ECN) de médecine est, pour sa part, en augmentation constante. L'arrêté du 9 juillet 2015 a fixé le nombre de postes offerts en gynécologie médicale à l'issue des ECN à 68 au titre de l'année universitaire 2015-2016. Ainsi, ce nombre de postes a plus que doublé entre 2012 et 2015, passant de 30 postes à 68 postes. Un effort particulier a été fait cette année, puisque 20 postes supplémentaires sont offerts par rapport à l'année passée.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Sirugue](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77168

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2406

Réponse publiée au JO le : [1er septembre 2015](#), page 6631